

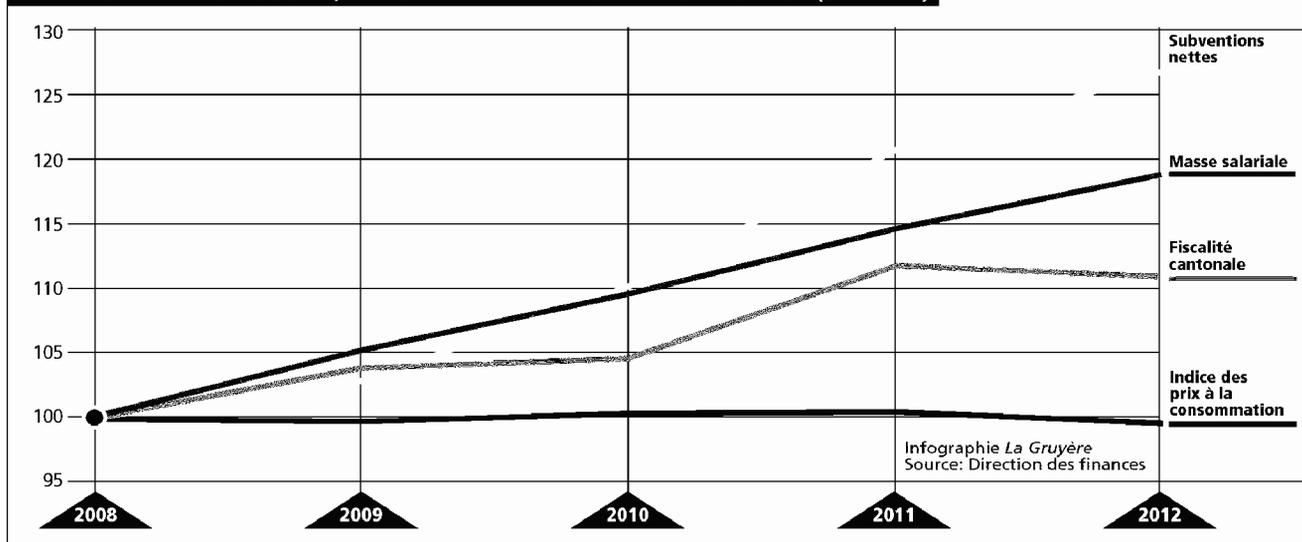
---

**Date: 28.03.2013**

---



L'évolution de la masse salariale, des subventions nettes et de la fiscalité cantonale (2008 = 100)



Alors que les charges liées aux subventions et à la masse salariale augmentent régulièrement depuis 2008, les revenus issus de la fiscalité cantonale subissent un fléchissement. Ces mêmes revenus (associés à d'autres) doivent pourtant financer les deux courbes supérieures, ce qui explique l'inquiétude du canton par rapport à l'état de ses finances.

# Comptes positifs, mais perspectives négatives

**CANTON.** L'Etat de Fribourg a enregistré un bénéfice de 10,6 millions de francs en 2012. Malgré cela, le Conseil d'Etat juge un programme d'économies nécessaire.

DOMINIQUE MEYLAN

Annouer des comptes positifs pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, l'exercice aurait pu être jubilatoire pour le grand argentier Georges Godel et le trésorier Daniel Berset. Pourtant, les deux hommes n'avaient pas la mine des grands jours, hier face à la presse.

Le conseiller d'Etat doit bien l'admettre: «La situation n'est pas catastrophique, les comptes sont équilibrés.» Toutefois, le re-

cul par rapport à 2011 est net. «Le changement de tendance, qui surprend par son ampleur et sa rapidité, est préoccupant», estime Georges Godel.

Le bénéfice 2012 du canton se chiffre à 10,6 millions de francs. Mais ce résultat, obtenu suite à des opérations de clôture, est trompeur. L'excédent réel de revenus s'est élevé à 38,4 millions

en 2012. Il se montait encore à 144,9 millions un an plus tôt. Le recul est supérieur à 106 millions de francs.

Sur ce bénéfice réel, près de 15 mio ont déjà été engagés et devront être payés dans les mois qui viennent. Ils serviront notamment à couvrir le surcoût prévisible des cliniques privées, le manco tarifaire de l'HFR et le financement des soins spéciaux dans les EMS.

Le bénéfice exact du canton s'élève donc à 23,6 mio, dont 13 mio ont été mis en réserve pour des dépenses futures. «Cela peut paraître énorme, mais en pourcentage du total des charges ce n'est rien du tout, moins de 1%», souligne Georges

Godel. Le ménage cantonal a coûté au total 3,136 mia en 2012. Les charges sont parfaitement maîtrisées, se félicite Georges Godel. Elles seraient même inférieures au budget, après soustraction des dépenses liées aux activités externes de l'Université et couvertes par des revenus, ainsi que certaines variations de postes comptables.

### **Personnel et subventions**

Deux types de charges, qui augmentent plus vite que les revenus, suscitent l'inquiétude des autorités. Le personnel du canton ne cesse de croître. En 2012, il a représenté plus d'un tiers des dépenses totales de l'Etat. C'est particulièrement vrai pour le domaine de l'enseignement. Entre la démographie du canton, l'introduction de la 2<sup>e</sup> année d'école enfantine et de la 3<sup>e</sup> année de médecine, ainsi que différents projets pédagogiques, les besoins sont importants. De 2008 à 2012, plus de 550 postes supplémentaires ont été créés.

Parallèlement, les subventions prennent une place toujours plus considérable. Le

1,3 mia versé en 2012 représente 40,7% du total des charges. Fribourg s'approche dangereusement du seuil des 41%, à partir duquel le Conseil d'Etat est tenu, par la loi, de proposer des modifications au Grand Conseil.

Sans surprise, la santé et le social se taillent la part du lion. Les réseaux hospitaliers, le soutien pour le paiement des primes maladie et les contributions pour les hospitalisations hors canton ont notamment nécessité 369 mio en 2012.

### **Moins d'impôts**

Ces dépenses ne seraient pas alarmantes, si les revenus du canton suivaient la même courbe. Mais ce n'est pas le cas. Au contraire, les rentrées baissent, en comparaison avec l'année 2011. La part à la péréquation financière fédérale a diminué de 15,7 mio. Celle au bénéfice de la BNS de 34,9 mio. Ces reculs étaient attendus. «J'ai le sentiment que nous devons de plus en plus compter uniquement sur nous-mêmes», commente Daniel Berset.

Les revenus fiscaux se sont également réduits de 0,6%, soit 7,3 mio, entre 2011 et 2012. Les impôts sur le bénéfice des personnes morales et ceux sur le revenu des personnes physiques accusent de fortes variations par rapport au budget. «Nous avons été certainement trop optimistes», reconnaît Georges Godel. Les revenus des entreprises auraient également été influencés par le franc fort et la conjoncture.

Le canton n'en a pas pour autant négligé sa politique d'inves-

tissements. A ce titre, il a dépensé plus de 217 mio en 2012. Entre les routes, le collège de Gambach, l'acquisition d'un bâtiment pour l'Université, l'achat d'immeubles et de terrains, l'Etat n'a cessé d'investir. Son degré d'autofinancement s'élève à 100,3%, de quoi éviter, tout juste, de puiser dans sa fortune.

### **Mesures structurelles**

«L'évolution des finances ne laisse guère de choix, estime Georges Godel. Un programme de mesures structurelles et d'économie est nécessaire.» Les premiers points seront mis en consultation au mois de mai. Le Conseil d'Etat vise un volume d'économies de 100 millions de francs au minimum. Toutes les pistes sont étudiées, notamment la masse salariale, les subventions ou la recherche de nouveaux revenus.

Georges Godel reste optimiste: «La fortune du canton permettra aussi de passer ce cap difficile.» Les réserves s'élèvent désormais à 914,9 mio. Près de 60% de cette fortune est déjà affectée. ■

# Les impôts au cœur du débat

Les partis ont commencé à réagir hier à la présentation des comptes 2012 du canton. Pendant la conférence de presse, le directeur des Finances Georges Godel s'est félicité de la volonté commune du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de prendre des mesures suffisamment tôt, afin de ne pas se retrouver dans une situation d'urgence. Le PS, le PLR et le PVL confirment cet état d'esprit. Les trois partis s'attendent à de grandes difficultés dans les années à venir. Ils semblent favorables à des changements.

Le diagnostic et les recettes prônées divergent radicalement. Pour le PS, la situation actuelle est «la conjonction de la croissance démographique et des baisses d'impôts octroyées ces dernières années». Le parti fustige le discours de la droite, qui a prôné, pendant la dernière législature, des diminutions fiscales en promettant une augmentation des rentrées. «Nous devons constater aujourd'hui la faillite pure et simple des théories de l'attractivité fiscale», note le Parti socialiste dans un communiqué.

Le PS espère que le Conseil d'Etat s'engage dans une «nouvelle politique économique». Avec, comme premier objectif, le renforcement du pôle du Grand Fribourg. Le parti attend également l'abandon définitif de toutes les demandes «en cours ou à venir» de baisses d'impôts.

## Travailler sur les conditions cadres

Les libéraux-radicaux empruntent exactement le chemin inverse. «Suite au départ annoncé de plusieurs entreprises hors de notre canton, le PLR appelle le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour créer des conditions cadres attractives.» Il souhaite en particulier une révision de la politique fiscale des sociétés morales.

Quant au diagnostic, selon le PLR, les difficultés actuelles sont dues à la croissance des dépenses, que ce soit pour le personnel de l'Etat, les EMS ou la formation. Le parti s'inquiète aussi des incertitudes tarifaires dans le dossier HFR.

Les Verts libéraux s'attachent uniquement à la baisse du revenu de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Ils prônent une baisse de la fiscalité des entreprises. Ils attendent aussi de la part de Georges Godel des informations rassurantes sur la tendance de ce poste budgétaire en 2013. DM